

Mon fils, ma fille (rayer la mention inutile)

**Collège
Jean Mermoz**

Classe _____

Dossier suivi par :

S.Chevé - C.P.E

26 rue du Maréchal
Juin
B.P. 43502
49035 ANGERS
CEDEX 01

Tel : 02 41 74 12 00
Fax : 02 41 74 12 05

Mail :
ce.0490783k@ac-nantes.fr

Site :
Clg-mermoz-49.ac-nantes.fr



Une fois entrés dans l'établissement, en cas d'absence imprévue d'un professeur, les élèves ne sont autorisés à sortir que selon les modalités suivantes en fonction du régime de sortie et du régime de restauration choisis :

Régime de restauration	<u>Externe</u>	<u>Demi-pensionnaire</u>
Régime de sortie		Sauf autorisation exceptionnelle, les demi-pensionnaires ne peuvent pas sortir avant le repas.
<u>Vert</u> On tient compte des absences imprévues des professeurs	Sortie autorisée après la dernière heure de cours du matin et/ou de l'après-midi	Sortie autorisée à partir de 13h15, après le repas ou après la dernière heure de cours de l'après-midi
<u>Bleu</u> On ne tient pas compte des absences imprévues des professeurs	Sortie autorisée après la dernière heure de cours habituelle du matin et/ou de l'après-midi	Sortie autorisée à partir de 13h15, après le repas ou après la dernière heure de cours habituelle de l'après-midi.
<u>Rouge</u> On ne tient pas compte de l'emploi du temps de l'élève ni des absences imprévues des professeurs	Élève présent de 8h00 à 12h00 Et de 13h30 à 17h30	Élève présent de 8h00 à 17h30

Le contrôle des carnets est systématique à chaque entrée et sortie au portail.

Votre choix pour le régime de sortie :

- En l'absence de réponse, l'élève sera inscrit d'office en régime bleu
- Toute modification en cours d'année doit être déposée au bureau de la vie scolaire.

Vert

Bleu

Rouge

Nom, prénom, date et signature du responsable légal :